

RAPPORT ANNUEL

31 mars 2011

**SOCIÉTÉ INNOVATECH QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE-APPALACHES**



2	Profil de la Société
2	Faits saillants
3	Lettre de transmission au Ministre responsable de la Société
4	RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
	Autorisations
	Déboursés
	Dispositions
4	ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS
	Secteurs d'activité
5	Stade de développement des entreprises
	Taille des investissements
	Forme des investissements
6	Emplois
6	ANALYSE DU RENDEMENT DES PLACEMENTS EN PORTEFEUILLE
7	CONSEIL D'ADMINISTRATION
7	PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ
7	ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE
8	REVUE DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE
	Bilan
	État des résultats
	Analyse des charges de fonctionnement
	Normes internationales d'information financière (IFRS)
	Établissement de la juste valeur
	ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2011
10	Rapport de la direction
11	Rapport de l'auditeur indépendant
12	Bilan
13	États des résultats, résultat étendu et déficit cumulé
14	Flux de trésorerie
15	Notes complémentaires

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Créée en 1993 par le gouvernement du Québec, la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches a pour mission de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur le territoire qui relève de la Société afin d'en améliorer la compétitivité et la croissance économique.

Le territoire desservi par la Société couvre essentiellement les régions Centre du Québec, Chaudière-Appalaches, Mauricie et Québec.

La Société a déboursé 182 M\$ dans 154 dossiers dans les secteurs des Sciences de la vie, des Technologies avancées appliquées et des Technologies de l'information. Près de 75 % des investissements ont été réalisés lors de la phase d'amorçage et de démarrage des entreprises.

Au fil des ans, les investissements de la Société ont été accompagnés de financements concomitants de plus de 515 M\$ dont 368 M\$ provenaient strictement du secteur privé. Ainsi, pour chaque dollar investi par la Société, 2,2 \$ ont été souscrits par des investisseurs privés.

En matière d'emploi, les interventions de la Société ont contribué à la création de 3 895 emplois à forte valeur ajoutée dans des secteurs technologiques de pointe et ont créé un tissu industriel à fort potentiel. Ceci représente un soutien financier par la Société de moins de 50 000 \$ par emploi créé.

Dans le cadre de sa mission, la Société a également posé des gestes concrets plus globaux afin de stimuler le développement de l'économie du savoir et participer activement à l'essor de nouvelles opportunités d'affaires. C'est dans ce contexte que le Programme de valorisation de la recherche a été mis en place en 1997, le plan de développement de la Cité de l'optique en 1999 et de celui du secteur de la biophotonique en 2002.

Depuis le 1^{er} avril 2008, les activités de la Société visent essentiellement à soutenir les entreprises en portefeuille dans leur projet de croissance en vue de réaliser ses activités de placements.

FAITS SAILLANTS

au 31 mars

	2011	2010	2009
<i>Autofinancement</i>	100 %	100 %	100 %
<i>Montant total investi (incluant produits capitalisés)</i>	0,4 M\$	1,4 M\$	1,2 M\$
<i>Dispositions (au coût)</i>	0,9 M\$	9,4 M\$	2,0 M\$
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	(1,7 M\$)	4,8 M\$	(3,6 M\$)
<i>Encaisse</i>	12,8 M\$	12,3 M\$	8,6 M\$
<i>Juste valeur du portefeuille</i>	21,9 M\$	24,5 M\$	24,1 M\$
<i>Actif</i>	40,2 M\$	42,0 M\$	37,1 M\$
<i>Rendement</i>	- 7 %	+ 20 %	- 6 %
<i>Placements en portefeuille</i>	21	28	43
<i>Emplois *</i>	661	2 670	2 701

*Statistiques fournies par les entreprises

LETTRE DE TRANSMISSION
AU MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ

Monsieur Clément Gignac
Ministre responsable de l'application
de la Loi sur la Société Innovatech
Québec et Chaudière-Appalaches
Hôtel du Parlement
Québec

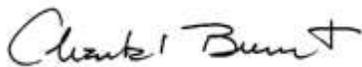
Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Fernand Labrie
Président du conseil d'administration



Chantal Brunet
Présidente-directrice générale par intérim

RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

2011 a été la troisième année consécutive de consolidation du portefeuille de la Société afin d'en protéger sa valeur et d'en faire des investissements rentables. Les investisseurs privés ont été davantage présents dans les financements réalisés en cours d'année et ce, malgré un environnement d'instabilité et de volatilité.

AUTORISATIONS

Au cours de l'exercice 2011, le conseil d'administration de la Société s'est réuni à une seule occasion. Le conseil a autorisé un investissement de 0,1 M\$ pour une entreprise en portefeuille, comparativement à des investissements de 1,3 M\$ qui avaient été autorisés pour trois entreprises en portefeuille au cours de l'exercice précédent.

DÉBOURSÉS

Des déboursés d'un montant total de 0,36 M\$ ont été réalisés en 2011, contre 1,3 M\$ en 2010. Au cours de l'exercice 2011, deux dossiers ont été supportés financièrement soit une entreprise en Technologies avancées appliquées et un fonds d'investissement. Les investissements réalisés dans les entreprises ont été souscrits sous forme de titres convertibles.

Les sommes souscrites par la Société en 2011 ont été accompagnées de financements concomitants de 6,1 M\$ dont 3,8 M\$ provenaient du secteur privé. Ainsi, pour chaque dollar investi par la Société, 6,4 \$ étaient souscrits par des investisseurs publics et 10,6 \$ par des investisseurs privés.

DISPOSITIONS

Les produits de disposition s'établissent à 1,1 M\$ en 2011, contre 5,2 M\$ en 2010. Ceux-ci proviennent de la disposition d'actions et du recouvrement de débentures et de prêts.

ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Le portefeuille de placements est relativement bien diversifié en termes de secteurs d'activité et de stade de développement des entreprises, compte tenu du fait que la Société n'investit plus dans de nouveaux dossiers.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Au 31 mars 2011, le portefeuille de la Société compte vingt et un placements distribués dans les secteurs des Sciences de la vie, des Technologies avancées appliquées et des Technologies de l'information.

Portefeuille de placements selon le secteur d'activité au 31 mars 2011.

<i>Science de la vie</i>	<i>Technologies avancées appliquées</i>	<i>Technologies de l'information</i>
Asmacure inc.	Gentec Électro-Optique inc.	Cross Match Technologies inc.
Groupe Pec-Nord inc.	Groupe CorActive inc.	ESM International inc.
Innatis Pharma AB	H2O Innovation inc.*	Korem inc.
Lab_Bell inc.	Leddartech inc.	Logiciels Dynagram inc.
Medicago inc.*	LYRtech inc.*	Solutions Extenway inc.*
	Optosecurity inc.	Wanted Technologies inc.*
	SiliCycle inc.	Fonds Entrepia Nord, S.E.C.
	TS03 inc.*	VIMAC Early Stage Fund L.P.

* *Entreprise publique*

Le portefeuille est constitué de treize placements dans des entreprises privées, six dans des entreprises cotées en bourse et deux dans des fonds privés de capital de risque (FPCR).

Portefeuille de placements selon le type d'organisation au 31 mars 2011.

	Entreprises privées	Entreprises publiques	FPCR	Total (nombre)	Total (%)
Sciences de la vie	4	1	-	5	24
Technologies avancées appliquées	5	3	-	8	38
Technologies de l'information	4	2	2	8	38
	13	6	2	21	100

STADE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Presque la totalité des entreprises en portefeuille sont dépendantes d'apports de capitaux de risque et d'autres sources de financement. Le quart d'entre elles génère des bénéfices, ratio qui est inférieur à celui de l'année 2010 (59%). Cette diminution s'explique en partie par la difficulté de quelques entreprises à développer leur marché dans un contexte économique et financier turbulent.

*Répartition des entreprises selon le stade de développement au 31 mars 2011.**

	Démarrage	Développement	Revenus**	Bénéfices	Total
Sciences de la vie	-	4	1	0	5
Technologies avancées appliquées	-	2	4	2	8
Technologies de l'information	-	2	1	3	6
	0	8	6	5	19

* sont exclus : les 2 fonds de capital de risque

** revenus annuels supérieurs à 1 M\$ sans bénéfices

TAILLE DES INVESTISSEMENTS

Au 31 mars 2011, les investissements totaux (incluant les produits capitalisés) qui ont été réalisés par la Société dans les dossiers en portefeuille totalisent 50 M\$ et varient entre 55 000 \$ et 9,5 M\$ par dossier. L'investissement moyen est de 2,3 M\$ par entreprise (excluant les deux fonds d'investissement).

*Répartition des entreprises selon la taille des investissements (T) au 31 mars 2011.**

	T ≤ 1 M\$	1 M\$ < T ≤ 2,5 M\$	2,5 M\$ < T ≤ 5 M\$	T > 5M\$	Total
Sciences de la vie	3	1	1	0	5
Technologies avancées appliquées	2	3	3	0	8
Technologies de l'information	1	3	1	1	6
	6	7	5	1	19

* sont exclus : les 2 fonds de capital de risque

Les sommes souscrites par la Société dans l'ensemble des dossiers au 31 mars 2011 ont été accompagnées de financements concomitants de 310 M\$ dont 255 M\$ provenaient du secteur privé. Ainsi, pour chaque dollar investi par la Société, 1,1 \$ étaient souscrits par des investisseurs publics et 5,1 \$ par des investisseurs privés.

FORME DES INVESTISSEMENTS

Le coût du portefeuille à la fin de l'exercice est de 31,7 M\$. Il est constitué de placements réalisés en vaste majorité sous forme de capital-actions ordinaire.

Répartition du coût du portefeuille selon l'outil financier au 31 mars 2011.

	\$	%
Capital-actions ordinaire	24 598 828	78
Titres convertibles	4 877 328	15
Titres non convertibles	2 266 878	7
	31 743 034	100

EMPLOIS

Le nombre d'employés au sein des entreprises en portefeuille a diminué de 75 % en 2011 par rapport à 2010. Selon les statistiques déclarées par les entreprises, on dénombrait 661 employés au 31 mars 2011, comparativement à 2 670 au 31 mars 2010. Cette diminution importante s'explique principalement par la disposition de trois placements dans des entreprises comptant plusieurs centaines d'employés.

ANALYSE DU RENDEMENT DES PLACEMENTS EN PORTEFEUILLE

En 2011, le portefeuille de placements de la Société affiche un rendement global négatif de 7,2 %, contre un rendement positif de 20,5 % en 2010. Ce sont les placements dans le secteur des Technologies avancées appliquées qui ont été le plus durement touchés (-13,1 %), suivi des Technologies de l'information (- 5,5 %). Les placements en Sciences de la vie ont contribué positivement à ce résultat.

Dans l'ensemble, les titres d'entreprises cotées ont été plus fortement affectés que ceux d'entreprises privées. Ils ont enregistré un rendement négatif de 10,7 % comparativement à un rendement négatif de 4,3 % pour les titres privés. Malgré la hausse du marché boursier en fin d'année, les entreprises cotées du portefeuille, qui s'avèrent être toutes de petite capitalisation, attirent difficilement l'attention d'investisseurs et demeurent largement affectées par la turbulence économique mondiale.

<i>Taux de rendement interne du portefeuille de placements au 31 mars 2011.</i>	Entreprises privées (%)	Entreprises publiques (%)	Total (%)
Sciences de la vie	0	+5,4	+1,3
Technologies avancées appliquées	-11,2	-18,1	-13,1
Technologies de l'information	+4,5	-10,2	-5,5
	- 4,3	-10,7	-7,2

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 1^{er} septembre 2010, le gouvernement du Québec a renouvelé le mandat de M^{me} Chantal Blouin, de M. Fernand Labrie et de M. Claude Pinault et a nommé M^{me} Sylvie Pinsonneault et M. Brian Girard pour une période maximale de 3 ans. Au 31 mars 2011, le conseil d'administration comptait six membres, soit :

M. Fernand Labrie
Président du conseil
Président
EndoCeutics inc.

M. Brian Girard
Sous-ministre adjoint
Ministère du Développement économique, de
l'Innovation et de l'Exportation

M^{me} Chantal Blouin
Présidente-directrice générale
CRI Centre Recyclage Informatique inc.

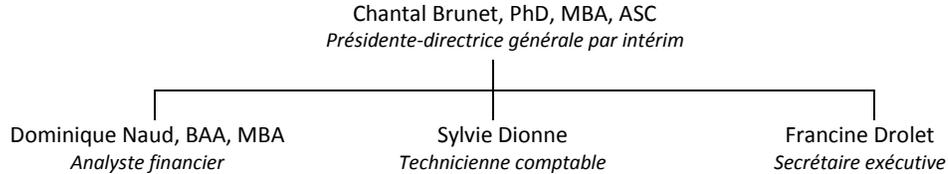
M. Claude Pinault
Sous-ministre associé
Bureau de la Capitale Nationale

M^{me} Chantal Brunet
Présidente-directrice générale par intérim
Innovatech Québec

M^{me} Sylvie Pinsonneault
Vice-présidente aux Fonds d'investissement, à
l'immigration d'affaires et aux mandats
Investissement Québec

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 mars 2011, la Société employait quatre personnes :



ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

L'ensemble du personnel et des administrateurs doivent respecter un Code d'éthique et de déontologie de façon à inspirer la plus entière confiance auprès des entrepreneurs, investisseurs, partenaires ainsi que du public en général. En vertu de ce code, tout conflit d'intérêt doit être divulgué et des règles de conduite claires et rigoureuses sont en vigueur. Le Code d'éthique et de déontologie se trouve sur le site web de la Société (www.innovatechquebec.com) sous l'onglet À Propos d'Innovatech.

En 2011, la Société a continué à maintenir un contrôle serré de ses charges de fonctionnement. Celles-ci représentent essentiellement l'ensemble des frais liés à la gestion et l'administration des placements.

BILAN

Au 31 mars 2011, l'actif total de la Société s'établit à 40,2 M\$, contre 42,0 M\$ pour l'exercice précédent. Il se compose principalement d'une encaisse de 12,8 M\$, de BTAA (Billets à terme adossés à des titres actifs) évalués à 5,4 M\$ et de placements en portefeuille à 21,9 M\$.

L'augmentation de l'encaisse (12,8 M\$ en 2011 vs 12,2 M\$ en 2010) est attribuable principalement à la disposition de quelques placements et au recouvrement de prêts déduction faite des acquisitions de placements de 0,4 M\$. La valeur des BTAA a augmenté de 6,3% par rapport à celle de 2010. La valeur du portefeuille de placements a été affectée, quant à elle, par la variation de certains paramètres de marché, notamment la volatilité du cours des actions.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a réalisé une perte nette de 1,7 M\$ comparativement à un bénéfice net de 4,8 M\$ en 2010. Elle est notamment attribuable à des pertes matérialisées sur disposition de placements ainsi que des variations des plus et moins values non matérialisées sur les placements en portefeuille.

ANALYSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2010-2011, les charges de fonctionnement s'élèvent à 500 860 \$, soit 227 960 \$ de moins qu'en 2009-2010. Exprimées en pourcentage de l'actif moyen sous gestion, celles-ci représentent un ratio de 1,2 %, soit 0,5 % de moins que celui de l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable au départ d'un employé, à une provision pour boni qui a été renversée et à une diminution des frais d'experts externes. Ce ratio se compare très avantageusement à celui de d'autres gestionnaires de fonds menant des activités similaires.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les entreprises canadiennes qui ont une obligation d'information publique sont tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) en remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada à compter du 1^{er} janvier 2011.

En 2010, le CNC a décidé de permettre de reporter d'une année la date de première application des IFRS aux sociétés de placement qui appliquent la note d'orientation concernant la comptabilité « Sociétés de placement » (NOC-18) du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). En janvier 2011, le CNC a décidé de reporter d'une autre année la date d'application obligatoire des IFRS par ces entités. Ainsi, la Société devra présenter ses états financiers conformément aux IFRS à compter de l'exercice débutant le 1^{er} avril 2013.

ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR

Placements

La juste valeur des placements est établie pour chaque placement sur une base mensuelle, à moins que des circonstances importantes connues requièrent un changement de la valeur d'un placement. Cette évaluation repose sur des modèles financiers qui s'inspirent des meilleures pratiques dans le domaine et qui fait appel à un certain niveau de subjectivité.

Billets à terme adossés à des actifs

La Société a établi la juste valeur des BTAA selon une évaluation basée sur les informations disponibles auprès de porteurs de titres semblables à ceux détenus par elle.

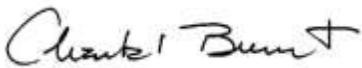
ÉTATS FINANCIERS
au 31 mars 2011

Les états financiers de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) ainsi que des estimations et jugements importants. Les renseignements financiers divulgués dans les autres chapitres du rapport annuel d'activités correspondent en tout point à l'information contenue dans les états financiers.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens de la Société sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et au moment opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent. À ce titre, le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de son audit ainsi que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Chantal Brunet

Présidente-directrice générale par intérim



Josée Tremblay, CA

Consultante externe

Québec, le 1^{er} juin 2011

Au Ministre des Finances

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats, du résultat étendu et du déficit cumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives incluses dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

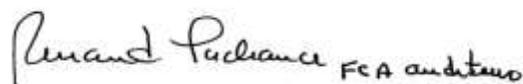
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 1^{er} juin 2011

BILAN

au 31 mars

(en dollars)	2011	2010
ACTIF		
Encaisse	12 752 558	12 260 233
Créances (note 4)	92 555	70 416
Frais payés d'avance	31 200	30 587
	12 876 313	12 361 236
Placements – billets à terme adossés à des actifs (BTAA) (note 5)	5 358 585	5 042 114
Placements (notes 6 et 13)	21 913 038	24 544 060
Immobilisations corporelles (note 7)	12 667	20 930
	40 160 603	41 968 340
PASSIF		
Charges à payer et frais courus	50 254	147 250
	50 254	147 250
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (notes 8 et 9)	126 783 096	126 783 096
Déficit cumulé	(86 672 747)	(84 962 066)
	40 110 349	41 821 090
	40 160 603	41 968 340

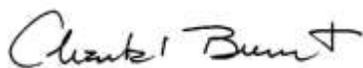
ENGAGEMENTS (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Fernand Labrie
Président du conseil d'administration



Chantal Brunet
Présidente-directrice générale par intérim

ÉTATS DES RÉSULTATS, RÉSULTAT ÉTENDU ET DÉFICIT CUMULÉ

pour l'exercice clos le 31 mars

(en dollars)	2011	2010
PRODUITS		
Produits des placements	169 463	289 557
Intérêts sur encaisse et placements temporaires	151 314	167 600
Honoraires de gestion et autres revenus	21 214	15 916
Gains matérialisés sur disposition de placements	240 346	1 230 688
Variation des plus-values non matérialisées sur placements	(816 410)	1 294 223
Plus-values non matérialisées sur les placements BTAA (note 5)	345 531	903 238
Gains sur disposition d'immobilisation	-	75
	111 458	3 901 297
CHARGES		
Charges de fonctionnement :		
Traitements et avantages sociaux	270 306	448 499
Services professionnels et contractuels	35 059	74 138
Loyers	100 420	98 435
Publicité et promotion	-	747
Déplacements et développement des affaires	18 471	21 139
Frais de bureau	54 705	56 513
Communications	8 990	8 734
Amortissement des immobilisations corporelles	12 909	20 615
	500 860	728 820
Autres charges :		
Créances douteuses	-	14 475
Pertes matérialisées sur disposition de placements	2 610 544	25 067 512
Perte de change nette	40 429	182 064
Variation des moins-values non matérialisées sur placements	(1 329 634)	(26 884 554)
	1 321 339	(1 620 503)
	1 822 199	(891 683)
(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU	(1 710 741)	4 792 980
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT	(84 962 006)	(89 754 986)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN	(86 672 747)	(84 962 006)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice clos le 31 mars

(en dollars)	2011	2010
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Perte nette) Bénéfice net	(1 710 741)	4 792 980
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Intérêts capitalisés sur les placements	-	(80 000)
Gains matérialisés sur disposition de placements	(240 346)	(1 230 688)
Variation des plus-values non matérialisées	816 410	(1 294 223)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 909	20 615
Pertes matérialisées sur disposition de placements	2 610 544	25 067 512
Perte (gain) de change	29 060	121 349
Plus-values non matérialisées sur placements BTAA (note 5)	(345 531)	(903 238)
Gains sur disposition d'immobilisations	-	(75)
Variation des moins-values non matérialisées	(1 329 634)	(26 884 554)
	(157 329)	(390 322)
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 10)	(119 748)	75 739
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(277 077)	(314 583)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placements BTAA	-	18 869
Acquisition de placements	(357 253)	(1 266 724)
Recouvrement de débetures, prêts, contributions remboursables et avances	398 832	843 497
Produit de disposition de placements	732 469	4 368 653
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	75
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 646)	(16 640)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	769 402	3 947 730
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	492 325	3 633 147
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	12 260 233	8 627 086
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	12 752 558	12 260 233

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches est une personne morale de droit public instituée en vertu du chapitre 80 des lois de 1993, et constituée en compagnie à fonds social par l'effet de la loi qui la régit, soit la Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches (L.R.Q. chapitre S-17.4). La Société a pour mission de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur le territoire déterminé dans sa loi constitutive et à améliorer ainsi la compétitivité et la croissance économique du Québec.

La Société se définit comme étant une société de placement, au sens de la note d'orientation 18 (NOC-18) – Société de placement du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Qualifiée d'organisme de capital de risque, la Société prend des engagements d'investissement sous forme de placements spéculatifs dans des sociétés présentant de fortes probabilités de croissance. La Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu en vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu.

Faisant suite au *Discours sur le budget 2004-2005* prononcé par le ministre des Finances du Québec le 30 mars 2004, le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche a indiqué, le 6 avril 2004, que la Société serait transformée en société en commandite disposant d'un capital mixte public-privé. À ce jour, aucune annonce officielle n'a encore été faite quant à cette transformation.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principales estimations sont relatives à l'évaluation de la juste valeur des placements. Si les circonstances ou la conjoncture économique qui sous-tendent ces estimations viennent à changer, cela pourrait modifier les jugements posés par la direction. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Conversion de devises

Les éléments d'actif ou de passif monétaire sont convertis au cours de change à la date du bilan. Les autres éléments d'actif ou passif sont convertis au cours d'origine. Les produits libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les gains ou pertes de change sont inclus aux résultats.

Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les produits en découlant sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les gains ou pertes matérialisés sur disposition de placements sont constatés au moment où ils sont réalisés en se basant sur le coût.

Instruments financiers

- i) Comptabilisation initiale : Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction.
- ii) Classification et évaluation ultérieure : L'encaisse est classée à titre d'« Actifs détenus à des fins de transactions » et est évaluée à la juste valeur. Les créances sont classées dans la catégorie « Prêts et créances » et sont évaluées au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'amortissement au taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts et les coûts de transaction afférents sont comptabilisés aux résultats. Les charges à payer et frais courus sont classés dans les « Autres passifs financiers ». Ils sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'amortissement au taux d'intérêt effectif.
- iii) Juste valeur des instruments financiers : La juste valeur représente la valeur estimative sur laquelle des parties agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence pourraient s'entendre pour échanger des instruments financiers. La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.
- iv) La Société n'a classé aucun instrument financier comme actifs disponibles à la vente. Par conséquent, le résultat étendu ne diffère pas de la perte nette.
- v) Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :
 - Niveau 1** : La juste valeur est fondée sur les cours du marché observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs du niveau 1 comprennent généralement les titres de participation et les contrats de dérivés négociés sur un marché actif.
 - Niveau 2** : La juste valeur repose sur des techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs, à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs, à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent des titres de créance ayant un prix coté négocié moins souvent que les instruments cotés en Bourse, et les contrats de dérivés dont la valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données observables sur le marché ou pouvant être dérivées essentiellement des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières.

Niveau 3 : La juste valeur repose sur des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Placements

En vertu de la NOC-18, tous les placements sont évalués à la juste valeur.

a) Titres de participation

La juste valeur des titres de participation cotés à une bourse reconnue est déterminée selon le cours acheteur de la bourse à la date du bilan. Lorsque les titres ne sont pas cotés à une bourse reconnue, ou lorsque exceptionnellement le cours de la bourse ne reflète pas adéquatement la juste valeur des titres, ceux-ci sont évalués selon des méthodes d'évaluation appropriées telles la référence à des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, l'analyse de ratios portant sur des entreprises comparables ou l'actualisation des flux monétaires libres, en s'appuyant sur des observations et sur des hypothèses raisonnables et en tenant compte de tous les facteurs pouvant avoir un impact significatif sur la juste valeur. Les participations dans des fonds d'investissement sont évaluées en fonction de la juste valeur établie par leur commandité respectif.

b) Titres de dette

La juste valeur des prêts et avances est déterminée par l'actualisation des flux monétaires futurs à un taux reflétant le niveau de risque actuel de chacun des titres. La juste valeur ainsi déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables sur les flux monétaires anticipés et sur le taux d'intérêt du marché pour des ententes ayant des conditions et des échéances similaires. La majorité des titres détenus ne peuvent être facilement négociés dû à l'absence de marché. La juste valeur établie repose donc largement sur l'utilisation d'hypothèses et ne peut être interprétée comme la valeur de réalisation à laquelle donnerait lieu une disposition immédiate des titres.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût d'acquisition et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile prévue suivantes :

Améliorations locatives	4 ans
Équipement de bureau	4 ans
Équipement et matériel informatique	3 ans
Mobilier	6 ans

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aux 31 mars 2010 et 2011, aucune perte de valeur n'a été constatée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière

Les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards – IFRS*). Ainsi, la Société a fait le choix d'effectuer un passage vers un ensemble unique de normes reconnues mondialement. De plus, la Société a fait le choix, tel que proposé par le Conseil des normes comptables du Canada, pour les sociétés qui appliquent actuellement la NOC-18 de continuer d'appliquer les normes canadiennes actuelles de la partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité jusqu'à l'exercice ouvert le 1er avril 2012. Par la suite, le Société appliquera les IFRS.

4. CRÉANCES

(en dollars)	2011	2010
Intérêts à recevoir sur les placements incluant une provision pour créances douteuses de 0 \$ (14 475 \$ en 2010)	90 816	33 551
Autres recevables	1 739	36 865
	92 555	70 416

5. PLACEMENTS – Billets à terme adossés à des actifs (BTAA)

Le 21 janvier 2009, à la suite d'une entente de restructuration, la Société a reçu en échange de papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) des billets de VAC2 dont la valeur nominale totale s'établit à 6 405 979 \$ en date du 31 mars 2011.

La Société a reçu une combinaison de billets de catégories A-1, A-2, B et C assortis d'une échéance prévue au plus tard en juillet 2056. Toutefois, il est estimé que la majorité de ces billets soient remboursés en 2016. De plus, la Société a reçu un billet de catégorie 13 dont les actifs sous-jacents ont été inadmissibles au plan de restructuration et ont une échéance en mars 2014. Une séquence de subordination est imbriquée dans les billets : les billets C sont subordonnés aux billets B, les billets B le sont aux billets A-2 et les billets A-2 le sont aux billets A-1. Cette structure en cascade vise à ce que les tranches subordonnées absorbent les premières pertes de façon à immuniser les tranches supérieures. En raison de la structure en cascade, ce sont les billets C et B qui absorbent les plus grandes baisses de valeur. En septembre 2010, DBRS a révisé la cote des billets A-1, la faisant passer de A à A (Élevé).

Les billets de catégories A-1, A-2 et B portent intérêt au taux des acceptations bancaires moins 0,50 %. L'intérêt sur les billets de catégorie B est cumulatif et est payable seulement lorsque le capital et l'intérêt des billets A-1 et A-2 auront été réglés intégralement. Les billets de catégorie C portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus 20 %. Ces intérêts sont cumulatifs et payables seulement lorsque le capital et l'intérêt des billets A-1, A-2 et B auront été réglés intégralement.

Étant donné qu'il n'y a pas de marché actif pour les titres de BTAA, la Société a déterminé, conformément aux directives de l'ICCA, les justes valeurs au moyen de techniques d'évaluation basées sur des hypothèses découlant de l'information disponible au 31 mars 2011.

La Société est d'avis que l'estimation des justes valeurs comptabilisées est raisonnable et s'avère la plus appropriée au 31 mars 2011. Néanmoins, ces justes valeurs sont établies en fonction de l'information disponible à ce jour, de l'appréciation par la Société de la conjoncture des marchés financiers et d'hypothèses et probabilités. En conséquence, les justes valeurs présentées peuvent varier de façon importante au cours des périodes ultérieures. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du BTAA comprennent des changements à la valeur des actifs sous-jacents, l'évolution de la liquidité du marché du BTAA et les impacts du ralentissement économique sévère et prolongé.

		Valeur nominale	Moins valeur totale	Juste valeur	Date d'échéance	Intérêts*	Cotes de crédit
BTAA							
<i>soumis</i>	Billet A-1	5 743 108	1 430 750	4 312 358	15 juillet 2056	AB - 0,5 %	A(Élevé)
	Billet A-2	293 525	107 520	186 005	15 juillet 2056	AB - 0,5 %	BBB(Faible)
<i>au plan de</i>	Billet B	53 283	29 165	24 118	15 juillet 2056	AB - 0,5 %	-
<i>restructuration</i>	Billet C	188 920	188 920	-	15 juillet 2056	AB + 20 %	-
<i>(en dollars)</i>	Billet AI 13	127 143	108 809	18 334	20 mars 2014	AB + 11 %	-
		6 405 979	1 865 164	4 540 815			
BTAA exclus							
<i>du plan de</i>	Superior	1 076 974	259 204	817 770	28 septembre 2016	AB +0,35 %	A(Faible)
<i>restructuration</i>	Trust	1 076 974	259 204	817 770			
<i>(en dollars)</i>		7 482 953	2 124 368	5 358 585			

* AB : Acceptation bancaire

6. PLACEMENTS

(en dollars)	2011	2010
Actions ordinaires		
Entreprises privées	3 784 117	4 602 557
Entreprises publiques	9 797 793	11 068 902
Titres convertibles en actions ordinaires		
Actions privilégiées	4 870 922	4 557 950
Déventures et prêts échéant en 2011 (note 13c)	350 000	550 000
Titres non convertibles		
Actions privilégiées	2 543 333	2 543 326
Déventures et prêts échéant de 2012 à 2015 (note 13c)	566 873	965 705
Contributions remboursables échéant en 2011 (note 13c)	-	255 620
	21 913 038	24 544 060

Les intérêts capitalisés au cours de l'exercice s'élèvent à un montant de 0 \$ (2010: 80 000 \$).

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2011	2010
(en dollars)	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Améliorations locatives	58 428	56 384	2 044	5 370
Équipement de bureau	15 960	15 582	378	613
Équipement et matériel informatique	83 788	73 624	10 164	14 598
Mobilier	135 800	135 719	81	349
	293 976	281 309	12 667	20 930

8. CAPITAL-ACTIONS

La Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches a notamment pour objet de permettre à la Société de continuer son existence et d'être dotée d'un fonds social autorisé de 150 000 000 \$, lequel est divisé en 1 500 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Toutes les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances. Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2011, aucune nouvelle action n'a été émise.

(en dollars)	2011	2010
Autorisé :		
1 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé :		
1 267 830 actions ordinaires	126 783 096	126 783 096

9. GESTION DU CAPITAL

La Société gère son capital, lequel est composé des capitaux propres, de manière à s'assurer que celui-ci soit suffisant pour son fonctionnement et pour permettre de réaliser ses actifs tout en maximisant le rendement pour son actionnaire unique, le gouvernement du Québec. La Société structure son capital en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et n'est soumis à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital autre que celle décrite à la note 8.

10. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS À L'EXPLOITATION

(en dollars)	2011	2010
Créances	(22 139)	(17 915)
Frais payés d'avance	(613)	(2 976)
Charges à payer et frais courus	(96 996)	96 630
	(119 748)	75 739

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

12. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2011, les engagements de la Société relatifs au soutien financier des initiatives s'élevaient à 155 172 \$ (415 257 \$ au 31 mars 2010). Les engagements relatifs au soutien financier des initiatives représentent les investissements autorisés par le conseil d'administration de la Société qui n'avaient pas été déboursés au 31 mars 2011. Suivant certains événements, ces montants pourraient ne pas être versés.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

b) Risques de crédit et de fluctuation de prix

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de l'entité au risque de crédit. Le risque de crédit provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements et le risque de fluctuation des prix est lié à la fluctuation de la valeur du titre détenu. La Société investit dans des sociétés qui occupent une position concurrentielle prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Elle est toutefois exposée aux conditions économiques affectant les secteurs dans lesquels elle exerce ses activités.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2011, la concentration des investissements se répartit ainsi :

	2011	2010
Sciences de la vie	17 %	15 %
Technologies avancées appliquées	34 %	37 %
Technologies de l'information	41 %	41 %
Autres fonds de capital de risque	8 %	6 %

La concentration la plus significative pour un même placement est de 26 % de la juste valeur des placements totaux (25 % au 31 mars 2010).

Les instruments financiers qui pourraient affecter la Société à une concentration de crédit et une fluctuation de prix se composent principalement de l'encaisse, des créances et des placements. L'encaisse est détenue dans une institution financière de premier ordre. Par conséquent, la direction estime que le risque de crédit lié à l'encaisse est minime. Les créances et les placements sont relatifs à des entreprises ayant fait l'objet d'une analyse approfondie lors de l'investissement initial. Par la suite, l'évolution des entreprises est analysée sur une base régulière et un suivi est effectué lorsque nécessaire. La direction ne croit pas être exposée à des risques de crédit et de fluctuation de prix supérieurs à la moyenne de son secteur d'activités.

c) Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt sur les placements et le risque auquel la Société est exposée à l'égard des taux d'intérêt sont résumés dans le tableau qui suit :

(en dollars)	Taux fixe*	Total
Débitures et prêts convertibles en actions ordinaires échéant en 2011	350 000	350 000
Débitures et prêts non convertibles en actions ordinaires échéant de 2012 à 2015	566 873	566 873
	916 873	916 873

* Les taux d'intérêts varient de 10 % à 15 %.

Les taux d'intérêts sur les débitures et les prêts correspondent aux taux en vigueur sur le marché. Leur juste valeur marchande correspond à leur coût amorti. En assumant que toutes les autres variables demeurent constantes, une fluctuation à la hausse ou à la baisse de 1 % du taux d'intérêt sur une base annuelle résulterait en une diminution de la juste valeur marchande des débitures et des prêts de 7 610 \$ et une augmentation de 7 814 \$.

d) Risque de devises

La Société a investi certaines sommes en devises, soit le dollar US. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations de taux de change. Au 31 mars 2011, l'actif net libellé en dollars US et converti en dollars canadiens représente 5 421 551 \$ (5 316 913 \$ au 31 mars 2010). La Société n'utilise aucun instrument pour gérer les risques de fluctuation du taux de change.

En considérant les données citées ci-haut au 31 mars 2011 et en assumant que toutes les autres variables demeurent constantes, une dépréciation ou une appréciation de 5 % de la devise canadienne par rapport à la devise américaine résulterait en une diminution ou une augmentation de la perte nette de l'ordre de 271 078 \$ (2010 : 265 846 \$) relativement au risque de devise basé sur le dollar américain.

e) Hiérarchie de l'évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau aux 31 mars 2011 et 2010.

(en dollars)	31 mars 2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Encaisse	12 752 558	12 752 558	-	-
BTAA	5 358 585	-	-	5 358 585
Placements	21 913 038	9 797 793	-	12 115 245

(en dollars)	31 mars 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Encaisse	12 260 233	12 260 233	-	-
BTAA	5 042 114	-	-	5 042 114
Placements	24 544 060	11 068 899	-	13 475 161

Les tableaux suivants présentent l'évolution des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon le niveau 3 aux 31 mars 2011 et 2010.

31 mars 2011

(en dollars)	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats	Achat	Vente	Solde de clôture	Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice comptabilisés aux résultats
BTAA	5 042 114	316 471	-	-	5 358 585	316 471
Placements	13 475 161	(1 019 355)	412 673	(753 234)	12 115 245	(1 027 556)

31 mars 2010

(en dollars)	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats	Achat	Vente	Solde de clôture	Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice comptabilisés aux résultats
BTAA	4 279 094	781 889	-	(18 869)	5 042 114	781 889
Placements	17 254 379	(1 903 450)	1 266 724	(3 142 492)	13 475 161	(1 870 504)

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation des états financiers de 2011.

SOCIÉTÉ INNOVATECH QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

888, rue St-Jean, Suite 410
Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : (418) 528-9770
Sans frais : 1-866-605-1676
Télécopieur : (418) 528-9783
info@innovatechquebec.com

Le rapport annuel 2010-2011 est accessible en ligne sur notre site : www.innovatechquebec.com

Rapport annuel 2010-2011
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
ISBN : 978-2-550-61926-0

Imprimé sur du Rolland Opaque50 contenant 50% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental ainsi que FSC Sources Mixtes et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.